

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 13	Nombre de Membres Présents : 9	Nombre de Membres Votants : 11	Date de la convocation : 12 décembre 2018
--	--------------------------------	--------------------------------	---

PRÉSENTS : Mmes et MM. G. REVERTE, F. Malfant, V. ORTIZ, P. CROS, J. ROSSEL, D. MEKKI-KHALFA, C.PRIOUL, J-C. TOLLON, D.BARATA,

PROCURATIONS : M. G. GILLION à M. J-C TOLLON - Mme K. MOLES à M. G.REVERTE. - **ABSENTS** : M. P. RIVANO - C. JAULENT.

Secrétaire : M J-C TOLLON. La séance débute à 20 H 45 et s'achève à 22h30.

Une minute de silence est dédiée aux victimes de l'attentat du marché de Noël à Strasbourg.

La délibération n°4 est annulée, la situation ayant évolué et ne nécessitant plus de délibération. Elle est remplacée par une délibération sur l'achat du bien communal du 19 rue Elie Sermet.

-----O-----

1 - INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR

L'attribution de cette indemnité, 598,15€ net (CSG et RDS déduits), a fait débat. Le conseil a décidé de faire poser une question écrite au gouvernement par l'intermédiaire de la député de la 3ème circonscription. L'indemnité est adoptée à la MAJORITE. Contre : C.PRIOUL, J-C TOLLON, D. BARATA, abstention : D MEKKI-KALFA.

2 - APPROBATION DU CONTRAT DE CONCESSION DU MARCHE D'ESPERAZA

Seule en lice et répondant aux exigences imposées par la mairie, l'offre de l'entreprise FRERY, 26 rue Schwob à Châteauroux, a été retenue à L'UNANIMITE par le conseil, pour une redevance annuelle de 22 200€.

3 - ATTRIBUTION DU MARCHE D'ASSURANCE

A la suite de l'appel public à la concurrence du 25 octobre 2018, l'assistant à maîtrise d'ouvrage a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères du cahier des charges, les sociétés suivantes :

Lot	Offre(s) reçue(s)	Entreprise retenue	Montant TTC
Lot 1 : assurance Dommages aux biens et risques annexes	SMACL-GROUPAMA-AXA-PILLIOT	GROUPAMA Sans franchise	4000 €
Lot 2 : Responsabilité Civile et risques annexes, Protection Juridique, Défense Pénale et Recours des agents et des élus	SMACL-GROUPAMA-AXA-PILLIOT	SMACL Seule à avoir une offre régulière	1982 €
Lot 3 Assurance Véhicules à moteur et risques annexes	SMACL-GROUPAMA-AXA-PILLIOT	SMACL Sans franchise+ option auto collaborateur	3085 €+ 454 € option auto collaborateur

Le marché prend effet le 01/01/2019 pour une durée de 4 ans. L'économie réalisée par rapport à la précédente assurance sera de 6 693€ (2018 = 16 214€ TTC contre **9 521 €** TTC).

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018
ADOpte à l'UNANIMITE

4 - VENTE DE LA MAISON RUE ELIE SERMET

Le conseil AUTORISE à l'UNANIMITE la vente de la maison sise rue Elie Sermet pour la somme de 20 000€.

5 - COUPURE NOCTURNE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

A des fins d'économie d'énergies et de protection de l'environnement, le conseil approuve à l'UNANIMITE la coupure de l'éclairage public 00h00 à 05h30 à compter du 7 janvier 2019.

6 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Afin de solder les dernières opérations comptables il est nécessaire de procéder aux opérations suivantes :

A-SECTION FONCTIONNEMENT

Du		Vers	
Chapitre 67- Compte 678 « Autres charges exceptionnelles »	- 25 000 €	Chapitre 011 – compte 60612 « Electricité »	+25 000 €
	-2 000 €	Chapitre 66 – compte 66111 « Intérêts des emprunts »	+ 2 000 €

B-SECTION INVESTISSEMENT

Du		Vers	
Chapitre 23 - compte 2315 « Installations, matériels et outillages techniques »	- 6 000 €	Chapitre 21 - compte 21 52 « Installations de voirie »	+ 6 000 €

APPROUVE à l'UNANIMITE

INFORMATIONS

Georges REVERTE, Maire :

COMMUNE

Cahier de doléances :

Devant l'ampleur de la contestation des gilets jaunes et la violence qui montait, un cahier de doléances a été mis en place sur le perron de la mairie le 04 décembre. Celui-ci a été rempli par quelques personnes en souffrance. M. le maire a tenu une permanence samedi toute la journée et dimanche matin pour clore le cahier de doléances. Ce cahier va être transmis au Préfet et des copies à nos grands élus, députée et sénateurs.

Mise en place des colonnes enterrées :

Pour un meilleur confort des citoyens et la propreté de la ville 2 sites ont été dotés de colonnes enterrées : la place de l'industrie et derrière l'église. Ces 3 colonnes sont destinées à recevoir l'une le verre ; l'autre les emballages, papiers et cartons ; la dernière, les ordures ménagères (O.M). Nous allons aussi passer de 9 à 14 points de tri/OM avec de nouvelles colonnes posées.

CCPA :

La Communauté de communes s'est dotée d'un camion pour le ramassage des colonnes de tri. Cette prestation était réalisée par la société Véolia, antenne de Carcassonne sur les communes qui étaient

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

dotées de colonnes. La CCPA avec le soutien du COVALDEM et de l'Eco-organisme CITéO a décidé d'étendre la collecte des OM par colonnes sur l'ensemble du territoire intercommunal. Les communes du Chalabrais cet automne, puis les autres communes en 2019 et 2020.

Une campagne de communication va être entreprise par la CCPA et le COVALDEM pour l'extension des consignes de tri.

PREFECTURE :

Réception d'une note de rappel de la préfecture en date du 12/12, sur la menace terroriste. Les consignes concernent la surveillance des bâtiments publics, les sites touristiques, les lieux de culte et les lieux d'affluence. Notamment le stationnement aux abords de ces sites et la sensibilisation des exploitants et du public. Pour les rassemblements de personnes, la séparation des flux piétons et véhicules ; un filtrage rigoureux des personnes avant et après les spectacles ; une prise de contact avec les forces de l'ordre pour l'analyse du dispositif. Il donne également des directives de protection pour les policiers municipaux. Enfin, les lieux de rassemblement fermés, comme l'organisation des lotos, doivent faire l'objet d'un dispositif de sécurité.

Francis Malfant, 1^{er} Adjoint au social :

Goûter des anciens :

Le goûter des anciens a été particulièrement apprécié avec une participation plus importante et une prestation excellente d'un nouvel animateur qui a obtenu un franc succès à telle preuve que d'aucuns ne voulaient plus sortir.

Maison du social :

Les permanences pour la mutuelle continuent tous les mercredis matins. De nombreux contrats sont signés. La personne est mieux garantie en payant moins cher.

Les dossiers CMU et d'aide complémentaire à la santé sont en développement.

Les représentantes de la CPAM sont revenues à la maison du social depuis le 13 novembre.

Virginie Ortiz, 2^{ème} Adjointe à l'enseignement :

Cantine :

Le père Noël est passé ce matin à la cantine distribuer des gâteries à la plus grande joie des enfants.

Conseil municipal des jeunes :

Le conseil municipal des jeunes a été installé. Mlle Alyssia OLIVERA a été élue Maire. Enzo GALEOTTI et Natéo DANGEL ont été élus Adjoints. Adel BENHADJ-TAHAR, Marine CASTAGN, Diane AWA, Chloé HUILLET, Nathan KABORE, Emma MEKKI, Emmy-Leen REGOND, Luna ROGER sont conseillers municipaux.

Pierre Cros, 3^{ème} Adjoint, au patrimoine :

Economies d'énergie :

L'augmentation des illuminations des fêtes de fin d'année contrairement à ce que l'on peut penser n'augmente pas la facture d'électricité mais au contraire la diminue en raison de la mise en place de lampes Led qui consomment beaucoup moins.

